Note de lecture

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 923

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOTE DE LECTURE

La diplomatie du paralytique

Une fois n'est pas coutume, je propose d'analyser le rapport du Conseil fédéral sur la position de la Suisse dans le processus d'intégration européenne comme on pourrait le faire d'une œuvre romanesque ou d'un essai littéraire. Confusion des plans, certes, mais confusion maîtrisée et significative si elle peut révéler que derrière les deux cents pages administratives et politiques se joue le rêve que la Suisse entretient avec elle-même depuis son origine.

Quelle est la substance même de l'identité helvétique à travers les siècles? Un pays essentiellement construit sur la diversité des cultures, sur les particularismes, où chacun respecte si formellement son voisin au point d'avoir imaginé la subtile construction idéologique de la «démocratie de concordance», seul moyen politique d'éviter le déchirement du pays, comme ce fut le cas lors de la guerre du Sonderbund.

Or, la «démocratie de concordance» se reconnaît à un style littéraire. Les événements mondiaux (évolution de l'économie mondiale depuis 1945), les événements européens (processus d'intégration), les événements suisses (politique étrangère et politique économique extérieure), tout cela est décrit de façon impersonnelle et distante par ce *narrateur privilégié* qu'est le Conseil fédéral. Comme c'était le cas dans le théâtre antique pour le chœur, le Conseil fédéral n'est pas un acteur, il n'est pas sur la scène, il est quelque part témoin du drame.

Ceci dit, le récit narratif ne saurait progresser s'il ne mettait en scène des héros, du moins des acteurs. Ceux-ci ne manquent pas dans le rapport du Conseil fédéral, ils ont pour nom: communauté des Six, communauté des Douze, AELE, et même la Suisse, les banques, les assurances ou les paysans.

Mais voilà, ce qui est en cause, dans ce rapport sur l'intégration européenne, c'est à terme *l'existence même de la Suisse*. Le Conseil fédéral le sait et le dit: *«L'intégration plus poussée de la CE comporte aussi le risque que ceux qui sont restés à l'extérieur soient désavantagés.»* (p. 320) Euphémisme prudent que ce «désavantagés». Dès lors, la position du narrateur privilégié n'est plus tenable pour le Conseil fédéral. Il doit entrer dans le récit où se joue le destin de la Suisse. Et c'est ce qu'il fait à la page 325 du rapport en affirmant: *«C'est pourquoi l'adhésion n'est pas le but de l'approfondissement de nos relations avec la Communauté.»*

En passant toutefois de la position de narrateur privilégié à celle d'acteur engagé sur la scène politique, le Conseil fédéral n'a pas les mains libres. Il doit maintenir le passé, il doit protéger l'essence même du pays, le rêve que la Suisse entretient avec elle-même; c'est pourquoi il rappelle à bon escient: *«Le Conseil fédéral sait combien la neutralité a des racines profondes dans l'histoire et dans la conscience nationale et quelle est sa valeur en tant que moyen de sauvegarder l'indépendance et les intérêts du pays.» (p. 321)* En définitive et à cause de la «démocratie de concordance», le Conseil fédéral ne fait qu'une entrée fictive sur la scène politique, les dés de ce changement de ton étant pipés d'avance.

Depuis le Congrès de Vienne en 1815, la diplomatie suisse connaît par le menu ce «syndrome de la paralysie». Voici ce qu'en dit William Martin dans son *Histoire de la Suisse* (p. 208): *«Le prince de Metternich fut surtout aidé par les hésitations des autorités fédérales..., par les rivalités des autorités civiles et militaires, en un mot, par une nouvelle attaque de cette paralysie morale, qui a si souvent frappé les Suisses dans les moments graves de leur histoire.»*

Même si le Conseil fédéral semble prendre à bras le corps dans son rapport le problème de la Suisse et de l'Europe en disant non à l'adhésion, on sent surtout à l'horizon de ce récit l'extraordinaire pression de la «démocratie de concordance». En effet, le propre de la diplomatie helvétique depuis plus d'un siècle est de devoir parler d'une seule voix tout en représentant un arpège de tonalités différentes et contradictoires. La diversité interne a évidemment pour corollaire la paralysie diplomatique extérieure, à moins que le remède inespéré ne soit le postulat de l'universalité des relations extérieures de la Suisse, potion magique qui met tout le monde d'accord sans faire de choix.

Eric Baier

(*pi*) Il faut féliciter Claude Torracinta et son équipe pour leur émission «320 millions d'Européens, et nous? et nous? et nous?» (Télévision romande, mercredi 5 octobre): la présentation sur petit écran, la mise en images d'un thème peu spectaculaire au sens visuel du terme était réussie. A travers les différents chapitres, les téléspectateurs auront compris que l'Europe était plus qu'une aventure un peu folle; elle devient réalité, chaque jour un peu plus, même si tout ne sera pas — et de loin — mis en place pour le 1er janvier 1993.

TV et CE

Cette qualité dans l'illustration nous fait d'autant plus regretter le ton propagandiste du propos. Difficile, après les nonante minutes d'émission, de ne pas se dire: «c'est l'adhésion ou le chaos». Et pourtant, il n'y a pas de miracle européen. A propos de l'agriculture par exemple, l'intéressant reportage sur les tomates hollandaises, produites hors-sol et sous serre, nous a prouvé que la CE n'avait pas résolu le problème. On aurait souhaité que des questions critiques soient posées: est-il cohérent d'alimenter des fonds structurels en faveur des pays les moins favorisés si, en même temps, on concurrence leurs productions traditionnelles par le recours à des agents énergétiques polluants? est-ce vraiment un gain de remplacer des pesticides par du mazout, utilisé pour le chauffage des serres? DP a prouvé qu'il était ouvert à l'Europe. Pas question donc de s'appuyer sur les mauvais côtés pour repousser une adhésion. Mais il n'est guère honnête non plus de les taire pour asseoir son propos.